

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Ses enfants:

Roland et Anne **Gander-Frei**, à Ropraz;

Ursula **Egger**, au Sentier;

Son amie: Isabelle;

Son frère et ses sœurs, son beau-frère, ses neveux et ses nièces:

Annie et Willy **Bettschen-Gander**, à Berne et famille;

Lydie **Jeannerat-Gander**, à Granges-Marnand;

Willy **Gander**, à Payerne et famille;

Famille de feu Emilie et Jacques **Chopard-Gander**;

Famille de feu Denis et Freddy **Wöfli-Gander**;

Famille de feu Collette et Jean-Louis **Gander**;

Famille de feu Claire et Johnny **Travaglini-Bloch**;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Martin GANDER

enlevé à leur tendre affection, le lundi 8 janvier 2018, dans sa 90e année,
entouré de l'amour des siens.

Le culte du dernier adieu aura lieu au temple de Granges-Marnand, le samedi
13 janvier 2018, à 13 h 30, suivi de l'incinération.

Honneurs à l'issue du culte.

Martin reposera, dès le jeudi 11 janvier à 12 heures, en la chapelle des
Pompes funèbres Verdon SA, Route de Grandcour 75b, 1530 Payerne.

Adresse de la famille: Route des Vuarennas 1, 1523 **Granges-Marnand**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.